



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E181255

VALABLE JUSQU'AU 10/06/2024

ÉDITÉ LE 26/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/10/2017

Forme juridique : SASU

Capital : DEPUIS LE 26/07/2023
55 770

Raison sociale : ETABLISSEMENT LUCIEN

233 RUE DU FAUBOURG SAINT MARTIN
75010 PARIS 10

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS 832814057

Siret : 832 814 057 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 214990200191

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO 20012533190

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO 20012533190

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2023

Téléphone : 09 72 10 36 36

Portable : 06 88 45 04 04

Fax :

Site Internet : www.objectifmaisonresponsable.fr

E-mail : admin@objectifmaisonresponsable.fr

Responsabilité légale :
MADAR DAVID PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/07/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	17/05/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	17/05/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	18/07/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	18/07/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.